



**L'Assurance
Maladie**

Caisse Nationale



L'ASSURANCE MALADIE LANCE LA CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE 2007

Contacts presse / agence Ketchum :

Isabelle Petit

☎ 01 53 32 55 59

✉ isabelle.petit@ketchum.fr

Stéphanie Trajin

☎ 01 53 32 56 79

✉ stephanie.trajin@ketchum.fr



Campagne d'information nationale 2007 – Vaccination antigrippale

SOMMAIRE

	Pages
La nouvelle campagne de l'Assurance Maladie	3
Les populations prises en charge à 100%	5
La vaccination et le dispositif du médecin traitant.....	7
La grippe et sa vaccination, mode d'emploi	8
La grippe sous haute surveillance.....	10
Le bilan de la saison 2006-2007.....	11
La grippe et l'Assurance Maladie	12
La grippe, chiffres et dates clés	13
La grippe, vrai ou faux.....	14
Les sites Internet utiles.....	16

Informations et visuels de la campagne disponibles sur www.vaccinationgrippe.fr



LA NOUVELLE CAMPAGNE DE L'ASSURANCE MALADIE

La grippe touche chaque hiver de 2 à 7 millions de personnes en France, selon la gravité de l'épidémie. Elle peut entraîner des complications sévères chez les sujets les plus fragiles et demeure la première cause de mortalité par maladie infectieuse chez les personnes âgées. Pour les populations à risque, la vaccination est conseillée et prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Les cibles privilégiées

La nouvelle campagne de vaccination contre la grippe qui débutera le 28 septembre prochain concerne les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles atteintes de certaines maladies chroniques. Elle cherche plus particulièrement à convaincre les 65- 69 ans ainsi que les personnes atteintes de certaines pathologies chroniques comme le diabète ou les maladies respiratoires. Ce sont environ 10,5 millions de personnes qui sont concernées.

Les slogans de la campagne

Dans ce contexte, la signature de la nouvelle campagne de l'Assurance Maladie rappelle une nécessité : « **La grippe, c'est mieux quand on l'évite. Choisissez de vous faire vacciner** »

Parce que les complications de la grippe sont méconnues et sous-estimées, les outils d'édition (dépliants et fiches par pathologie) sont développés autour de l'accroche : « **Grippe, ce qu'elle vous cache** ».

Une campagne qui prend en compte des freins à la vaccination

Céline Vernerey, directrice de clientèle chez DDB corporate, l'agence de publicité chargée de la campagne de vaccination antigrippale, explique : « Nous nous sommes rendu compte, grâce aux différentes enquêtes menées, que l'un des freins à la vaccination vient de la méconnaissance des risques engendrés par la grippe. Celle-ci est trop souvent assimilée à un gros rhume. Les personnes concernées surestiment, en outre, leurs capacités à faire face à l'agression, se perçoivent moins fragiles qu'elles ne le sont. Elles doutent aussi parfois de l'efficacité et des avantages de la vaccination.

Les messages insistent sur la partie cachée de l'iceberg en délivrant une information transparente et juste, sans dramatisation excessive ni banalisation à outrance. La campagne télévision est conçue en priorité pour les jeunes seniors de 65-69 ans, notre cœur de cible.

Deux nouveautés caractérisent aussi cette campagne. Nous avons mis un accent particulier sur l'asthme, qui fera l'objet d'un message radio dédié, incitant les personnes à se faire vacciner, alors qu'auparavant la question était traitée hors media, par l'intermédiaire de partenariats. En outre, nous avons ressenti le besoin de délivrer aux médecins traitants une information très pratique sur la grippe. Nous avons, pour cette raison, engagé une démarche éditoriale avec le Quotidien du Médecin qui diffusera, mi-octobre, trois cahiers spéciaux de Formation Médicale Continue à leur destination. »



En savoir plus ... Le dispositif de la campagne

La campagne media débutera sur Internet fin septembre, à travers un mini site dédié, www.vaccinationgrippe.fr.

Les messages seront diffusés à la télévision (TF1, France 2, France 3, M6, câble et satellite) du 1^{er} octobre au 2 décembre.

Autre support privilégié, la radio qui interviendra dans la campagne du 22 octobre au 4 novembre.

En ce qui concerne la presse écrite, des cahiers de FMC seront diffusés par le Quotidien du Médecin.

En supports d'édition, un dépliant d'information pour le grand public sera disponible dans les pharmacies, les cabinets médicaux et infirmiers. Des fiches spécifiques seront éditées pour les populations atteintes de certaines maladies chroniques insistant sur le lien entre la grippe et leur maladie chronique.



LES POPULATIONS PRISES EN CHARGE A 100%

Si la grippe déclenche fièvre, frissons, douleurs et fatigue pendant plusieurs jours, elle a des conséquences beaucoup plus graves chez les personnes âgées et les personnes atteintes de certaines pathologies chroniques (cf. interview du Pr Vexiau page 6).

Les risques des populations les plus fragiles

Les populations les plus fragiles sont exposées aux complications de la grippe et aux risques de déstabilisation de la maladie chronique.

Pour ces populations, la vaccination est recommandée et prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Elle constitue, en effet, le seul moyen de se protéger efficacement contre la grippe.

La liste des personnes pour lesquelles le vaccin est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de moins de 65 ans atteintes de l'une des maladies chroniques (ALD) suivantes :
 - o Diabète de type 1 et diabète de type 2
 - o Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
 - o Insuffisance respiratoire chronique grave
 - o Accident vasculaire cérébral invalidant
 - o Forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
 - o Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
 - o Néphropathies chroniques graves et syndromes néphrotiques primitifs
 - o Drépanocytose
 - o Mucoviscidose

Cas particulier : Pour les personnes atteintes du VIH, il appartient au médecin traitant de décider, au cas par cas, de l'opportunité de la vaccination.

- Depuis 2006, la prise en charge du vaccin contre la grippe est étendue aux personnes atteintes de tous types d'asthme ou de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

Cette extension a par ailleurs concerné les enfants et adolescents (de 6 mois à 18 ans) dont l'état de santé nécessite un traitement prolongé par l'acide acétylsalicylique (essentiellement pour syndrome de Kawasaki compliqué et arthrite chronique juvénile).



En savoir plus...La grippe et les diabétiques

*Une interview du **Pr Patrick VEXIAU**, chef du service de diabétologie de l'hôpital Saint-Louis à Paris et secrétaire général de l'Association Française des Diabétiques, l'AFD.*

On compte environ 2, 5 millions de personnes traitées pour un diabète en France. Leur moyenne d'âge est de 64 ans. Elles font partie des cibles prioritaires de la campagne de vaccination car elles sont particulièrement exposées aux complications de la grippe.

« Toute maladie engendre un stress important pour l'organisme. Ce stress fait sécréter des hormones appelées de la contre-régulation (cortisol, hormone de croissance et adrénaline), qui sont hyperglycémiantes et qui, du coup, augmentent brutalement les besoins en insuline. Les non diabétiques peuvent faire face à cette sollicitation, mais pas les diabétiques. Pour rétablir leur équilibre glycémique, les personnes traitées doivent alors augmenter leur dose de médicament ou d'insuline. A ce risque de décompensation, s'ajoutent les complications secondaires à la grippe que sont les surinfections bactériennes, bronchiques et pulmonaires notamment. Les diabétiques sont plus exposés à ce risque car le diabète est en soi un facteur qui favorise les infections.

Pour rompre ce cercle vicieux, les diabétiques ont donc tout intérêt à se faire vacciner. D'autant plus qu'ils sont, pour les plus âgés, souvent atteints d'autres pathologies, cardiaques, respiratoires et rénales notamment, pour lesquelles le risque de décompensation est également important en cas de grippe. »



LA VACCINATION ET LE DISPOSITIF DU MEDECIN TRAITANT

Le médecin traitant joue un rôle essentiel en matière de vaccination antigrippale pour les personnes de 65 ans et plus ou souffrant de certaines maladies chroniques. Il est, en effet, le seul à disposer d'une vision globale de l'état de santé de ses patients. Il peut ainsi juger de l'opportunité de la vaccination, sensibiliser et convaincre de l'intérêt d'un tel geste et de son renouvellement, chaque année.

Le dispositif « médecin traitant » lui confère un rôle de coordonnateur des soins, notamment dans le domaine de la prévention pour ses patients de plus de 65 ans. Pour cette population à risque, l'avenant 23 à la Convention prévoit un engagement particulier en matière de vaccination antigrippale. **Le taux de couverture vaccinale doit atteindre au moins 75% en 3 ans**, conformément à la loi de santé publique, soit une augmentation de 12 points (le taux de couverture vaccinale à l'issue de la campagne 2005-2006 étant de 63%). Cet objectif collectif est décliné individuellement pour chaque médecin traitant.

Dans ce contexte, un effort particulier de communication est mené en direction des médecins à l'occasion de la nouvelle campagne de l'Assurance Maladie. Pour la première fois, le Quotidien du Médecin publiera, en octobre prochain, un cahier de Formation Médicale Continue consacré à la grippe. Ce dossier spécial grippe comprendra trois volets : « mise au point », « situations pratiques » et un questionnaire d'évaluation.



LA GRIPPE ET SA VACCINATION, MODE D'EMPLOI

La grippe est une infection respiratoire aiguë, due aux virus Influenzae. Elle se transmet de personne à personne, à l'occasion d'éternuements ou de toux. Les lieux clos et très fréquentés (métro, bus, collectivités scolaires...) sont propices à la contamination.

Virus, épidémie et pandémie

Il existe trois types de virus grippaux : A, B et C. Les virus A et B sont responsables des épidémies saisonnières qui touchent une zone géographique limitée à une époque de l'année déterminée, mais seul le virus A est responsable des pandémies. Contrairement aux épidémies, les pandémies sévissent à tout moment de l'année et sur des territoires très étendus à travers le monde. Elles demeurent toutefois exceptionnelles. La plus connue est la grippe espagnole qui, en 1918-1919, fit au moins 40 millions de morts. La dernière, beaucoup moins meurtrière, remonte à 1968-69, avec la grippe de Hong-Kong.

Les symptômes de la grippe

Après une période d'incubation d'un à trois jours, la grippe se manifeste par une montée rapide de la température corporelle, allant jusqu'à 40°C, pour baisser et remonter vers le troisième jour. C'est le fameux V grippal. Il s'agit d'une réaction de défense de l'organisme contre le virus : le système immunitaire est mis en action pour analyser l'agresseur, puis produire des substances toxiques qui auront pour objet de le détruire.

La grippe provoque également des douleurs musculaires et articulaires, des quintes de toux ou une obstruction nasale avec éternuements.

C'est l'intensité des symptômes et leur soudaineté qui distinguent la grippe d'une autre infection, comme le rhume.

La composition du vaccin

Le virus de la grippe a une forte capacité à se transformer génétiquement. Pour cette raison, la composition du vaccin varie d'une année sur l'autre. Il s'agit d'un vaccin inactivé, c'est-à-dire qui ne contient que des fragments de virus, des particules non infectantes. Contrairement à une idée reçue, il n'y a donc aucun risque de contracter la grippe suite à la vaccination.

Il n'existe pas de contre-indication à la vaccination, sauf en cas d'allergie à l'œuf car les vaccins sont préparés à partir de virus cultivés sur des œufs de poule embryonnés.

Le vaccin comporte généralement les trois souches définies par l'Agence Européenne d'Evaluation Médicale, à partir des recommandations émises, chaque année, par l'Organisation Mondiale de la Santé pour la surveillance de la grippe. L'OMS est chargée de contrôler les virus en circulation et d'identifier rapidement les nouvelles souches.



La composition du vaccin antigrippal 2007/2008 retenue pour l'hémisphère nord est la suivante : Trois souches analogues à :
A/Solomon Islands/3/2006 (H1N1) (nouvelle)
A/Wisconsin/67/2005 (H3N2) ou A/Hiroshima/52/2005 (inchangée)
B/Malaysia/2506/2004 (inchangée)

La période de vaccination

Après vaccination, l'organisme a besoin de deux semaines pour former ses anticorps. Comme la période d'épidémie commence brutalement et de manière imprévisible en octobre et se termine en mars, voire en avril, il est donc vivement recommandé de se faire vacciner le plus tôt possible.

Le vaccin prévient de la maladie pendant l'année qui suit la vaccination.

**Le vaccin antigrippal sera disponible en pharmacie
à partir du 28 septembre prochain**

Liste des vaccins pris en charge à 100% pour les publics cibles

AGRIPPAL®	6,26 €
FLUARIX®	6,26 €
GRIPGUARD®	6,81 €
IMMUGRIP®	6,26 €
INFLUVAC®	6,26 €
MUTAGRIP®	6,26 €
TETAGRIP®	7,98 €
VAXIGRIP®	6,26 €



LA GRIPPE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

L'Institut de Veille Sanitaire (www.invs.sante.fr) a la responsabilité de la surveillance de la grippe en France, en partenariat avec les réseaux de médecins libéraux dédiés à cette pathologie.

La surveillance épidémiologique

Elle est assurée, en France métropolitaine, par deux réseaux de médecins libéraux :

- le réseau des Groupes régionaux d'observation de la grippe (www.grog.org). Il recueille, d'octobre à avril, auprès de médecins généralistes, de pédiatres et de pharmaciens, des données sanitaires sur des infections respiratoires aiguës, couplées à des prélèvements virologiques.
- le réseau Sentinelles (www.sentiweb.fr) animé par l'Inserm U707. Il collecte toute l'année, auprès d'un échantillon de médecins généralistes, le nombre de patients souffrant de syndromes grippaux.

Ces réseaux ont pour objectifs de déterminer le début de l'épidémie de grippe et de suivre son évolution régionale et nationale. Les réseaux du GROG sont capables de détecter la circulation d'un virus grippal plus de six semaines avant la survenue d'un pic épidémique.

Dans les Antilles françaises, deux groupes de médecins sentinelles, en Guadeloupe et en Martinique, assurent la surveillance de la grippe toute l'année (www.martinique.sante.gouv.fr et www.guadeloupe.pref.gouv.fr).

La surveillance virologique

Elle est effectuée par les deux Centres nationaux de référence (CNR) de la grippe, celui de la région Nord (Institut Pasteur), et celui de la région Sud (Hospices civils de Lyon) ainsi que par les laboratoires de virologie des GROG et les laboratoires du réseau RENAL (Réseau National des Laboratoires Hospitaliers).

Les objectifs sont de détecter et d'isoler précocement les virus grippaux en circulation et d'en déterminer les caractéristiques antigéniques.



LE BILAN DE LA SAISON 2006-2007

Comme chaque saison, les GROG, Groupes régionaux d'observation de la grippe, ont mené leur surveillance épidémiologique de la grippe en France, de la semaine du 2 au 8 octobre 2006 à la semaine du 9 au 15 avril 2007.

Une épidémie d'intensité modérée

Le virus grippal A(H3N2) a été responsable d'une épidémie modérée de grippe en France et aussi en Europe, comparable à celle de l'épidémie de grippe de 2005/2006. Sa présence en France a été détectée dès le mois d'octobre, mais il n'a été responsable d'une vague épidémique que pendant la semaine du 22 au 28 janvier 2007 et celle du 19 au 25 mars 2007.

L'impact de cette épidémie de grippe a été d'intensité très modeste, comparable à celui de l'épidémie de grippe de la saison précédente et parmi les plus faibles des sept dernières saisons.

Les GROG estiment à environ 2.300.000 le nombre de patients qui ont consulté un médecin généraliste ou un pédiatre de ville pour une grippe.

Cependant, même en cas de faible épidémie, les risques de décès et de complications liés à la grippe augmentent dès l'âge de 65 ans.



LA GRIPPE ET L'ASSURANCE MALADIE

Cette année encore, l'Assurance Maladie se mobilise pour remplir sa mission d'information et de prévention auprès de ses millions d'assurés.

L'information s'organise à travers :

- La vaste campagne nationale d'incitation à la vaccination.
- La médiatisation de cette campagne.
- Le réseau de l'Assurance Maladie : 22 URCAM, Unions Régionales des Caisses d'Assurances Maladie, 16 CRAM, Caisses Régionales d'Assurance Maladie, 128 CPAM, Caisses Primaires d'Assurance Maladie, et 4 CGSS, Caisses Générales de Sécurité Sociale dans les départements d'outre-mer.
- Les professionnels de santé, notamment les médecins traitants, les pharmaciens et les infirmiers.

Le vaccin pour les populations les plus exposées aux risques de la grippe est pris en charge à 100% : en 2006, 10,5 millions de prises en charge du vaccin ont été envoyées.

Le financement

L'Assurance Maladie a consacré en 2006 :

- 2,2 millions d'euros pour la campagne d'information, financée sur le Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaire, le FNPEIS.
- 36,7 millions d'euros pour le remboursement des vaccins, répartis en 12,8 millions d'euros sur le FNPEIS (35%) et 23,9 millions d'euros sur le risque (65%).

Le Fonds de Prévention et ses missions

Créé en 1988, le Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaires a pour mission de promouvoir les actions visant à améliorer la santé des assurés sociaux. Ses domaines d'intervention ont été d'abord définis par arrêté puis, à partir de 1997, par une convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre l'Etat et la Cnamts. Parmi les actions mises en place, on peut citer les thèmes suivants : campagnes de vaccination, campagnes d'éducation pour la santé, examens périodiques de santé, dépistage organisé du cancer du sein, prévention bucco-dentaire, dépistage des maladies génétiques, test de diagnostic rapide de l'angine, etc...



LA GRIPPE : CHIFFRES ET DATES CLES

Il y a une vingtaine d'années, la dangerosité de la grippe et l'ampleur des épidémies qu'elle provoque étaient très sous estimées. Depuis 1982, l'Assurance Maladie mène chaque année une campagne d'information sur la grippe et un programme de vaccination antigrippale.

1982 : mise au point à titre expérimental avec l'Association PREMUTAM¹ d'une vaccination gratuite pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Objectif : diminuer la mortalité grippale.

1982 - 1988 : poursuite de la politique de vaccination antigrippale et amélioration notable de la couverture vaccinale chez les 75 ans et plus.

1988 : extension du programme aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'aux porteurs de 7 Affections de Longue Durée (8 en 1991).

1989 : création du Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaires (FNPEIS) qui assume le financement (campagne de vaccination et prise en charge des vaccins à hauteur de 35%) du dispositif.

2000 : extension de la gratuité du vaccin aux personnes âgées de 65 à 69 ans ainsi qu'aux personnes atteintes de certaines Affections de Longue Durée (9 ALD au total).

2006 : extension de la gratuité du vaccin aux personnes atteintes de tous types d'asthme et de bronchopneumopathie chronique obstructive et aux enfants et adolescents (de 6 mois à 18 ans) dont l'état de santé nécessite un traitement prolongé par l'acide acétylsalicylique (essentiellement pour syndrome de Kawasaki compliqué et arthrite chronique juvénile).

¹ Prévention Mutualité et Assurance Maladie



LA GRIPPE : VRAI OU FAUX ?

On peut attraper la grippe en étant déjà vacciné

VRAI, MAIS...

Cela peut arriver chez des personnes âgées car elles ne développent pas toujours une immunité suffisante. Le taux d'efficacité de la vaccination contre la grippe varie de 60 à 90%. Par ailleurs, on a parfois tendance à confondre "vraie grippe" et "fausse grippe". Or, le vaccin n'a aucun effet sur les syndromes grippaux dus à de nombreux autres virus que celui de la grippe.

Les antibiotiques protègent contre la grippe

FAUX

Les antibiotiques n'empêchent pas de contracter la grippe ni de subir l'une de ses complications. En revanche, si la grippe s'accompagne d'une complication infectieuse, au bout de plusieurs jours d'évolution, un antibiotique peut être très utile. Il doit alors être choisi en fonction de l'infection.

Il vaut mieux attendre de voir si l'épidémie de grippe est importante avant de se faire vacciner

FAUX

Les cas de grippe commencent à apparaître habituellement courant octobre. Or, quand on est vacciné, notre organisme a besoin de deux semaines pour fabriquer ses anticorps. Il est donc préférable de se faire vacciner dès réception de la prise en charge, avant que l'épidémie de grippe n'arrive.

J'ai déjà été contaminé par la grippe, je suis désormais immunisé

FAUX

Le virus de la grippe se modifie chaque année. Une grippe passée ne protège donc pas contre le nouveau virus. Pour la même raison, un vaccin contre la grippe injecté l'année précédente n'immunise pas contre le virus l'année suivante. Une protection permanente est impossible. Pour que la vaccination soit efficace, la composition du vaccin est revue chaque année.



Le vaccin rend malade

FAUX

L'intolérance au vaccin antigrippal est très rare et ses effets secondaires peu fréquents et minimes. La vaccination peut en effet provoquer un léger syndrome grippal mais celui-ci est sans commune mesure avec la grippe elle-même.

La grippe coûte cher

VRAI

La grippe coûte cher à tout le monde, à commencer par l'Assurance Maladie qui rembourse une partie des honoraires médicaux et des médicaments et qui paie les indemnités journalières liées aux arrêts de travail. Elle coûte également cher aux entreprises et à la nation, car une épidémie importante peut paralyser les services publics et les entreprises. Globalement, les GROG estiment que chaque million de cas de grippe coûte environ cent millions d'euros et une épidémie moyenne touche 4 à 5 millions de Français... Enfin, elle peut coûter encore plus en ôtant la vie à ceux qui sont fragiles, mal soignés, négligents et le plus souvent non vaccinés.



LES SITES INTERNET UTILES

Voici la liste des sites Internet des principaux organismes et associations qui se penchent au chevet de la grippe :

www.vaccinationgrippe.fr, le site de l'Assurance Maladie consacré à la campagne.

www.invs.sante.fr, le site de l'Institut de Veille Sanitaire qui a la responsabilité de la surveillance de la grippe en France.

www.grog.org, le site du réseau des Groupes régionaux d'observation de la grippe. Il recueille, d'octobre à avril, auprès de médecins généralistes, pédiatres et pharmaciens des données sanitaires sur des infections respiratoires aiguës, couplées à des prélèvements virologiques.

www.sentiweb.fr, le site du réseau de médecins, animé par l'Inserm U707.

www.who.int/topics/influenza/fr, le site de l'Organisation Mondiale de la Santé consacré à la grippe.